



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Immédiatement après la prière, M. WIEBE soulève une question de privilège au sujet de discussions que le ministre des Finances a eues avec les médias à propos du contenu d'un projet de loi auquel les députés n'avaient pas eu accès et propose qu'un comité soit immédiatement saisi de la question.

M. GERRARD, M. le *ministre* GOERTZEN ainsi que MM. MALOWAY et LINDSEY interviennent. La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

Après la prière, M^{me} LATHLIN soulève une question de privilège au sujet du mépris que le premier ministre aurait manifesté à l'égard des pompiers volontaires de The Pas à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans la ville et propose qu'un comité soit immédiatement saisi de la question.

M. le *ministre* GOERTZEN ainsi que MM. GERRARD et LINDSEY interviennent. La présidente déclare la question de privilège irrecevable.

M. WIEBE fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision de la présidente.

POUR

COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN
MAYER

MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 32

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
GRAYDON
KINEW
KLASSEN
LAMONT
LAMOUREUX

LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SMITH (Point Douglas)
SWAN
WIEBE..... 17

Après la prière, M. LINDSEY soulève une question de privilège au sujet de l'ingérence politique dont aurait fait preuve le ministre de l'Infrastructure et des commentaires trompeurs qu'il aurait faits relativement à une demande de proposition portant sur la prestation des services de transport aérien du gouvernement et propose qu'un comité soit immédiatement saisi de la question.

M. le *ministre* GOERTZEN ainsi que MM. GERRARD et MARCELINO (Tyndall Park) interviennent. La présidente déclare la question de privilège irrecevable.

M^{me} FONTAINE fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision de la présidente.

POUR

COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN
MAYER

MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 32

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMONT
LAMOUREUX

LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SMITH (Point Douglas)
SWAN
WIEBE..... 16

Après la prière, M. MALOWAY invoque le *Règlement* au sujet des renseignements trompeurs présentés par le ministre de l'Infrastructure et consignés au hasard relativement à l'attribution de contrats du gouvernement sans processus d'appel d'offres.

M. MALOWAY exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger